

## L'accord entre le Canada et l'Italie (Suite de la page 1)

ont mieux compris ce que le Canada a à offrir et les entreprises italiennes ont été encouragées à utiliser le Canada comme voie d'accès à l'Accord de libre-échange nord-américain.

Le protocole d'entente sur les télécommunications prévoit une collaboration sur un vaste éventail de questions touchant la politique et la réglementation des télécommunications, y compris la gestion de la déréglementation, l'encouragement de la libre concurrence et l'établissement de services de pointe sur l'autoroute de l'information. Comme le ministre du Commerce international l'a souligné lors de la signature du protocole d'entente, le secteur des télécommunications joue un rôle important pour la compétitivité du Canada sur la scène internationale et est à l'origine d'un grand nombre d'emplois de qualité.

Le protocole d'entente arrive à point nommé, car le secteur italien des télécommunications, d'une valeur globale de 31 milliards de dollars, le sixième du monde, sera libéralisé le 1<sup>er</sup> janvier 1998, soit à la date limite fixée par l'Union européenne pour la libre concurrence.

Une table ronde Canada-Italie sur les télécommunications, soit la première réunion qui a eu lieu en vertu du protocole d'entente sur les télécommunications, a donné aux Canadiens l'occasion de rencontrer des représentants des anciens et des nouveaux fournisseurs de services de télécommunications en Italie. La délégation a aussi visité le nouveau groupe de télécommunications au sein de Enel, la société nationale d'électricité de l'Italie. Au cours de la visite, le directeur de l'expansion des activités de télécommunications de la société Enel a décrit les ambitieux projets d'aménagement d'infrastructures de la société, qui pourraient

offrir des débouchés importants aux fournisseurs canadiens d'équipement de télécommunications.

### Autres faits saillants de la mission

En même temps, les rencontres avec des représentants de Finmeccanica, Oto Breda, Alenia Spazio et Agusta se sont révélées très utiles à la promotion des produits et services du secteur canadien de l'aérospatiale. La Commission canadienne du tourisme a aussi eu des rencontres fructueuses avec des voyageurs italiens, qui ont permis de conclure que les touristes italiens pourraient être aussi nombreux au Canada que les touristes français.

La réunion entre le ministre canadien du Commerce international et son homologue italien, M. Augusto Fantozzi, qui a porté sur la politique commerciale et l'investissement, a constitué un autre temps fort de la mission.

La mission a aussi été l'occasion de la signature d'autres accords, y compris une entente de coopération et l'établissement d'un conseil des gens d'affaires Canada-Italie par l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada et son équivalent italien, Confindustria. Un accord de coproduction signé entre Téléfilm Canada et l'Italie pourrait déboucher sur la conclusion de contrats d'une valeur de 50 millions de dollars dans le domaine de la télévision et du cinéma.

### Solides relations commerciales bilatérales

Ces ententes s'appuient sur les relations commerciales déjà solides entre les deux pays. En effet, l'Italie est le neuvième partenaire commercial du Canada et son douzième marché d'exportation. La valeur des échanges bilatéraux a atteint 4 milliards de dollars en 1996, le Canada ayant

exporté en Italie des produits d'une valeur de 1,3 milliard de dollars (pâte et fibre de bois, bois et articles de bois, feuilles et articles de cuivre, céréales et blé) et importé de ce pays des produits d'une valeur de 2,7 milliards de dollars (machinerie, chaudières et moteurs, matériel et outillage électriques, matériel roulant et véhicules, peaux et cuirs bruts, matériel optique et équipement de précision). En 1995, le Canada a effectué en Italie des investissements directs de 844 millions de dollars et l'Italie a investi directement 255 millions de dollars au Canada.

La mission commerciale en Italie a connu un succès formidable parce qu'elle a fait connaître dans ce pays l'économie moderne du Canada, fondée sur la haute technologie, et la volonté des exportateurs canadiens de s'unir aux entreprises italiennes dans des partenariats stratégiques. La mission était aussi la première d'une série d'activités importantes qui souligneront en 1997 les relations bilatérales entre le Canada et l'Italie. Celles-ci comprennent la visite au Canada, du 24 au 28 juin 1997, du président italien Oscar Luigi Scalfaro, dans le cadre de la célébration du 500<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Giovanni Caboto (Jean Cabot) à Terre-Neuve.

Pour plus de renseignements sur le commerce et les investissements entre le Canada et l'Italie, communiquer avec Loréta Giannetti, Direction de l'Europe du Sud, MAECI, tél. : (613) 996-5263; fax : (613) 995-8783.

### CanadExport EN DIRECT

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/newsletr/canex>